


|   |  |
|---|--|
|  | <b>OFFRE D'EMPLOI</b><br><br>AVIS DE VACANCE 2023<br><b>Cadre d'emplois :</b> Adjoints d'animation<br><b>Catégorie :</b> C<br><b>Quotité :</b> Temps non complet |
|---|--|

### ***À propos de la Ville de LE CHEYLAS***

Le Cheylas en Isère, commune de **2600 habitants**, et plus **de 60 agents territoriaux**.

Le Cheylas se caractérise par sa **diversité** : de population, géographique et de fonctions. Cette richesse historique et actuelle induit le fort dynamisme associatif et citoyen de la commune. Le CHEYLAS propose des aménagements et infrastructures nombreuses qui favorisent le lien social et permettent l'accueil d'une population diversifiée. Forte de son **attractivité** par sa situation géographique au cœur de la vallée du Grésivaudan, de la qualité de son cadre de vie, la commune de Le Cheylas s'efforce d'asseoir son dynamisme reconnu.

**L'action communale dans le domaine de l'enfance jeunesse** s'inscrit au cœur d'une **activité éducative partagée**. En lien étroit avec les parents, mais aussi les écoles, la commune intègre de multiples préoccupations dans la mise en œuvre des services et des principes qui guident l'action des agent.e.s municipaux. Dans cette perspective, l'action communale en matière d'enfance jeunesse porte une attention particulière à la qualité du service rendu.

Dans ce contexte, le Pôle Enfance-Jeunesse **recrute un/une**

## ***Animateur/trice Jeunesse***

### **Le poste**

Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur de l'accueil de loisirs ou de son adjointe, vous assurez l'accueil et proposez des projets d'animations pour l'accueil des jeunes de 11 / 17 ans.

L'accueil est assuré les mercredis après-midi et vendredi soir, et à la journée durant les vacances scolaires.

### **Missions du Pôle Enfance Jeunesse**

Le Pôle Enfance-Jeunesse (PEJ) assure une action de proximité dans le champ de l'animation et de l'éducation, au service des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Les équipes du Pôle sont est en charge de l'organisation des activités d'**accueil périscolaire et extra-scolaire** pour les enfants dès l'âge de 3 ans. L'**accueil de loisirs des jeunes** de 11 à 17 ans sur les temps extra-scolaire est également proposé par les équipes du pôle.

L'objectif partagé poursuivi par les agent.e.s du PEJ est d'accompagner les enfants et jeunes accueillis pour leur permettre de trouver leur place dans la vie en collectivité tout en favorisant l'autonomie.

## Activités du poste

---

### 1 – Accueil et animation des publics jeunes

- Gérer l'accueil des jeunes dans les horaires définis, en garantissant le respect des règles de vie collective, et la sécurité physique et affective des publics accueillis,
- Assurer le bon fonctionnement du déroulement des temps d'accueil (gestion des locaux, du matériel ...)

### 2 – Participer à l'élaboration des projets et programmes d'animation:

Dans le respect des objectifs pédagogiques définis par la commune, participer à l'établissement des projets et programmes d'animation à destination des publics jeunes.

### 4 – Activités connexes

- Participer au maintien de l'organisation et du rangement des locaux,
- Participer aux temps collectifs d'équipe du Centre de loisirs
- Ponctuellement, et en cas de nécessité de service, intervenir dans le cadre de l'accueil périscolaire

## Profil recherché

---

### Connaissances et savoir-faire

- Environnement institutionnel des collectivités et de la FPT
- Connaissance de principes éducatifs
- Comprendre les besoins et les caractéristiques des publics accueillis
- Planifier des temps d'animation en respectant les rythmes des publics
- Proposer des contenus : activités d'éveil, sportives, culturelles, artistiques
- Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
- Être à l'écoute et savoir dialoguer, avoir un sens pédagogique très développé
- S'adapter à la diversité sociale et culturelle des jeunes
- Repérer les jeunes en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure

### Savoir-être

- Contexte géographique, socio-économique et culturel local
- Sens du service public et de la relation avec les usagers
- Discrétion et secret professionnels
- Esprit d'initiative
- Qualités relationnelles
- Ponctualité et disponibilité

**Diplôme** BAFA exigé (ou équivalence)

## Conditions d'exercice et contraintes

---

- Lieu de travail : Mairie du CHEYLAS
- Contraintes liées au poste : horaires liées aux calendriers scolaires
  - Les mercredis de 14h00 à 18h00
  - Les vendredis de 18h30 à 21h30
  - pendant les vacances scolaires
- Rémunération : grille statutaire du grade + primes (RIFSEEP : IFSE + CIA) et prime annuelle (versée en 2 fois, juin et novembre)

- Avantages et participations de l'employeur : participation employeur prévoyance et mutuelle labellisée, prévoyance collective, proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (culture, famille...), titres restaurant (valeur faciale 6€)

**Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.**

### Procédure de recrutement

Les candidats y compris en interne (en poste au sein de la collectivité) intéressés par cet emploi seront reçus en réunion collective le **mercredi 13 décembre 2023 à 10h00** en Mairie.

Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des **adjoints d'animation** ou les lauréats de concours voudront bien faire acte de candidature (CV et lettre de motivation) adressé à **Monsieur le Maire**.

Par courrier: **Mairie de LE CHEYLAS, rue de la poste, 38570 LE CHEYLAS**

**ou**

par courriel : [directionfinancesrh@lecheylas.fr](mailto:directionfinancesrh@lecheylas.fr)

**Pour le Maire  
et par délégation  
l'Adjoint en charge des ressources humaines**



**Pierre BARUZZI**